

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif direct par la société OLA ENERGY MAROC à travers l'acquisition d'une part supplémentaire de 25% du capital social et des droits de vote de la société MJ ENERGY

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

Noms des entreprises et groupes concernées:

- L'acquéreur : la société OLA ENERGY MAROC, filiale de la société GROUPE OLA ENERGY HOLDING Ltd;
- La cible : la société MJ ENERGY.

Nature de l'opération :

- L'acquisition du contrôle exclusif direct.

Secteur économique concerné :

- Le marché de la vente en gros et au détail de carburants ainsi que le marché de la vente au détail des lubrifiants.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 5 jours à partir de la date de publication du présent communiqué.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le 12 Août 2021, le Conseil de la Concurrence du Royaume du Maroc a reçu la notification d'une opération de concentration aux termes de laquelle la société OLA ENERGY MAROC envisage d'acquérir 25% du capital social et des droits de vote détenues par la société MJ ENERGY.

La société OLA ENERGY MAROC est une société anonyme qui opère sur le marché de distribution de carburants et de lubrifiants.

La société MJ ENERGY est une société marocaine qui opère sur le marché de distribution de carburants et de lubrifiants.

A la suite de cette opération, OLA ENERGY MAROC détiendra 50% du capital et des droits de votes de la MJ ENERGY.